



IFRAM - INFO



LA LETTRE DU PÔLE D'INNOVATION POUR L'ARTISANAT DES MÉTAUX

n°70 – décembre 2012

Au sommaire :

- ▶ Quelques brèves de Fèvres...
- ▶ Fortes hausses de la Contribution Foncière des Entreprises
- ▶ Formations IFRAM 2013
- ▶ Procédés de soudage
- ▶ MD-Progressive, la nouvelle solution esthétique
- ▶ Un nouveau revêtement pré-laqué anti-graffiti
- ▶ CFer METAFER recrute un chef d'équipe et un métallier
- ▶ Portrait d'artistes : Art Design Entertainment, le métal fait son cinéma
- ▶ L'agenda des évènements à ne pas manquer !

Quelques brèves de Fèvres...

▶ *Ateliers à partager à Clichy-la-Garenne (92)*

Après 4 ans d'expérience concluante de mise en commun de locaux et de partage de compétences, Intencity a ouvert depuis juillet 2012 un espace de 2000 m² regroupant une douzaine d'ateliers ainsi que des bureaux. La partie "bureaux" comprend du mobilier, un accès téléphone et Internet, une bibliothèque pluridisciplinaire, ainsi que des espaces partagés de rendez-vous et de convivialité. Côté "ateliers", des espaces de travail partagés de 50 à 140 m² avec 4 à 6 mètres de hauteur sous plafond sont disponibles. Ces espaces disposent d'un réseau électrique, téléphone et Internet, ainsi qu'une arrivée d'eau. Pour tout renseignement, contactez Marie Lesage au 01 45 26 70 76. www.intencity.fr

▶ *Recherche entreprises de ferronnerie*

Une dizaine de personnes actuellement en formation en ferronnerie à l'AFPA du Havre, recherchent une entreprise d'accueil pour la période du 11 février 2013 au 1^{er} mars 2013. Si vous souhaitez accueillir une ou plusieurs de ces personnes, merci de contacter Céline Lange à l'AFPA (Tél. : 02 32 79 54 60 ou 06 80 31 07 01 - celine.lange@afpa.fr).

▶ *Appel à candidatures pour les Maîtres d'Art 2013*

Décerné à vie, le titre de Maître d'Art est non seulement une reconnaissance et un hommage rendus à un professionnel d'exception par les pouvoirs publics, mais surtout un moyen d'assurer la transmission en atelier de savoir-faire uniques. Ce dispositif implique au Maître d'Art de s'engager à transmettre, en atelier, l'étendue de ses savoirs et savoir-faire à un élève de son choix pendant une durée maximale de trois ans. Le Maître d'Art reçoit pour cette mission une allocation annuelle, actuellement fixée à 16 000 euros. Mandaté par le ministère de la Culture et de la Communication, l'Institut National des Métiers d'Art (INMA), en charge maintenant de la gestion du dispositif, a lancé officiellement l'appel à candidature pour 2013. La date limite des dépôts des dossiers est fixée au 28 février 2013. Pour plus d'informations sur le dispositif ou pour déposer votre candidature, rendez-vous sur le site www.institut-metiersdart.org.

Le Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux, souhaite vous apporter par cette lettre, toutes les informations pratiques liées à votre profession. Ce bulletin mensuel permet de vous informer régulièrement sur l'actualité du moment et sur des thématiques spécifiques à vos métiers. Pour vous abonner, connectez-vous sur www.ifram.fr



Fortes hausses de la Contribution Foncière des Entreprises

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est l'une des deux composantes de la Contribution Economique Territoriale (CET), qui remplace la taxe professionnelle. Elle est perçue par les communes et les intercommunalités, et elle est fixée sur la valeur locative des bâtiments. Elle se calcule à partir d'une base minimale, multipliée par le taux d'imposition. Cette base minimale est déterminée par les communautés de communes ou agglomérations et doit être fixée entre 206 € et 2065 € pour un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 € ; et entre 206 € et 6102 € pour un chiffre d'affaires supérieur à 100 000 € (source CAPEB). Elle varie donc très fortement en fonction du lieu d'établissement de l'entreprise.



En cette fin d'année 2012, les artisans et les PME ont dénoncé des hausses déraisonnables de la CFE, alors que dans le même temps le gouvernement avait annoncé un délai supplémentaire d'exonération du paiement de cette taxe pour les auto-entrepreneurs. Le Président de la CAPEB, Patrick Liébus, a indiqué que les entreprises artisanales du bâtiment allait devoir s'acquitter d'impôts fonciers "en moyenne de 100%, de 400%, voire de 1 000% plus élevés qu'en 2011". Pour exemple, en Côte d'Or, la CFE est passée de 137 € en 2011 à 1264 € en 2012. La CAPEB s'est alors mobilisée pour que les entreprises puissent immédiatement repousser le règlement de la CFE ou puissent obtenir un dégrèvement, et pour que des aménagements législatifs soient votés au plus vite afin que les intercommunalités ne puissent plus désormais augmenter l'impôt dans de telles proportions sans un encadrement minimum. De son côté, la Fédération Française du Bâtiment (FFB) a dénoncé le paradoxe qui, d'une part, prône une réduction des charges fiscales sur les plus petites entreprises, et d'autre part, pratique un matraquage fiscal sur les impôts locaux. Dénonçant également cette hausse, l'Union Professionnelle Artisanale (UPA) a appelé les collectivités locales à intervenir dans les meilleurs délais afin de limiter les hausses pour 2012, et à fixer des bases d'imposition plus justes pour 2013.

Les maires semblent avoir pris la pleine mesure des anomalies dont ont fait état les petites entreprises concernant les hausses démesurées de la CFE, et certains d'entre eux devraient proposer des aménagements dans les cas les plus extrêmes. Récemment, le gouvernement vient d'ajuster le dispositif afin de revoir les contributions de 2012. Ainsi, l'amendement adopté par le Sénat autorise les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à revoir, s'ils le souhaitent, les décisions prises en 2011. Ces collectivités pourront adopter, avant le 21 janvier 2013, une délibération pour accorder une remise de cotisation minimum en 2012. Cette remise permettra, pour chaque contribuable concerné, de minorer la cotisation minimum d'un montant égal à tout ou partie de la hausse constatée entre 2011 et 2012. D'une manière ou d'une autre, des délais de paiement devraient être accordés aux professionnels en fonction de leur capacité financière, notamment par rapport à la cotisation de 2011. Pour les personnes qui auraient opté pour le prélèvement ou la mensualisation : si leur collectivité prend une délibération avant le 21 janvier 2013, une restitution leur sera faite par leur service des impôts. Ces décisions seront proposées devant l'Assemblée Nationale prochainement. Enfin, les collectivités ont jusqu'au 31 décembre pour fixer la valeur de la base minimum qui servira d'assiette à la cotisation minimum de l'an prochain. (source [Batiactu](#))

Formations IFRAM 2013



L'IFRAM propose de la formation professionnelle continue. Il s'agit de stages courts destinés aux professionnels et sur des thématiques bien spécifiques pour leur permettre d'étoffer leurs compétences ou de se perfectionner dans un domaine particulier : initiez-vous aux techniques de la restauration de serrures anciennes avec Ludovic Marseille, ou encore aux techniques du repoussage avec Peter Staffen, explorez les possibilités des patines sur les métaux cuivreux avec Frédéric Michel, découvrez la cire perdue et la coulée du bronze avec Michel Rozier... Pour 2013, L'IFRAM renouvelle quelques stages très

demandés et propose quelques nouveautés, comme par exemple le perfectionnement au débillardage. Pour découvrir le programme des formations 2013, cliquez sur le lien suivant : [Formations IFRAM 2013](#). Concernant ces formations, l'effectif varie de 4 à 8 stagiaires. Les places étant limitées, la priorité sera donnée aux premiers inscrits. Pour rappel, les Fonds d'Assurances Formations peuvent prendre en charge l'intégralité de l'inscription. Vous pouvez vous renseigner dans vos Chambres Régionales de Métiers respectives. Pour vous inscrire ou pour tout renseignement complémentaire, contactez l'IFRAM au 02 35 64 42 30, ou par courriel ifram@ifram.fr.

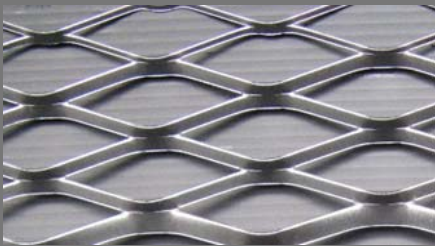
Procédés de soudage

Cet ouvrage offre un panorama complet et détaillé des procédés de soudage courants et prend en compte leur application au coupage et au placage. Il s'intéresse aux enjeux et aux conditions de mise en œuvre de la mécanisation et de la robotisation en même temps qu'à la question cruciale de l'environnement du soudeur et de sa sécurité. Il présente également des analyses poussées des contraintes et déformations, de la soudabilité de l'acier, du soudage de l'aluminium, de la conception des structures soudées, de la qualité et des coûts, bien entendu. www.dunod.com



Procédés de soudage, Weman Klas, éditions Dunod, 360 pages, prix 59 euros.

MD-Progressive, la nouvelle solution esthétique

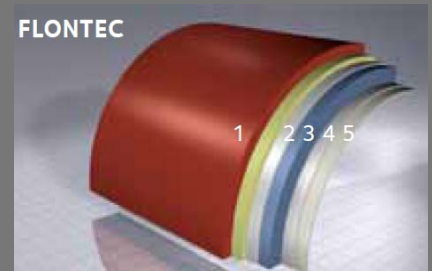


Spécialement élaborée pour répondre aux nouveaux besoins des maîtres d'œuvre, la gamme MD-Progressive proposée par METAL DEPLOYE, multiplie les jeux de transparence par la variation des lanières sur un même panneau. Outre les applications classiques du métal déployé (façade, garde-corps, etc...), MD-Progressive est une solution brise-soleil qui contribue au contrôle des dépenses énergétiques s'il est utilisé de façon rationnelle selon l'ensoleillement du bâtiment. Avec MD-Progressive, les résilles

métalliques gagnent en nuances et en créativité tout en conservant les atouts du métal déployé : résistance, indémaillabilité, esthétique et tridimensionnalité. La gamme se décline en ouverture de mailles (c'est-à-dire selon la longue diagonale) de 62, 115 et 200 mm. www.metaldeploye.com

Un nouveau revêtement pré-laqué anti-graffiti

Sans cesse à la recherche de systèmes de revêtements innovants et durables, Arval, branche construction d'ArcelorMittal, a mis au point un acier pré-laqué unique sur le marché, baptisé Flontec. Ce nouveau revêtement, appliqué avant profilage sur les profilés et panneaux, assure aux façades une protection durable contre les graffitis et permet un nettoyage facile sans solvant. Issu d'un procédé pré-industrialisé, Flontec est un vernis transparent appliqué en amont directement sur les bobines d'acier galvanisé pré-laqué (avant le profilage). Destiné à tous types de bâtiments, résidentiels collectifs, commerciaux, scolaire



et éducatifs, bâtiments ou infrastructure publiques et aux équipements de transport, Flontec s'utilise aussi bien en enveloppes extérieures qu'intérieures. Ce nouveau traitement de surface procure non seulement une protection contre les graffitis, mais il permet également aux façades de rester propres plus longtemps grâce à sa structure très compacte et ses propriétés hydrophobes. Pour éliminer toute trace de graffiti ou de marqueur, de façon répétée et sans dommage pour le support, il suffit d'une éponge et d'eau claire, d'une brosse douce ou d'un nettoyeur haute pression à froid, selon la nature et la taille de la façade. Arval conseille de retirer les graffitis dans les 72h, car l'exposition aux UV accélère l'adhésion du graffiti sur l'acier pré-laqué. Avec Flontec, la façade nettoyée conserve sa fonctionnalité anti-graffiti puisque l'emploi de solvants agressifs et polluants est évité. Flontec est disponible en 15 teintes standard du nuancier Colorissime d'Arval, y compris une large gamme de couleurs métallisées. Arval offre également la possibilité de réaliser des couleurs personnalisées sur demande. www.arcelormittal.com

CFer METAFER recrute un chef d'équipe et un métallier

Dans le cadre de son développement, l'entreprise CFer METAFER installée à Plainel (22), recrute :

- 1 chef d'équipe pour la pose d'ouvrages (escaliers, gardes corps...) pour les marchés publics.
- 1 métallier pour la fabrication d'ouvrages d'arts (escaliers, gardes corps, portails...) auprès d'une clientèle de particuliers.

Expérience minimum de 5 ans exigée dans la fonction - CDD évolutif vers CDI. Merci d'adresser votre candidature à contact@metafer-cfer.fr ou de prendre contact au 02.96.32.56.00.

Portrait d'artistes : Art Design Entertainment, le métal fait son cinéma

Partageant la même passion du cinéma et de la science-fiction, Bruno Martin, Thierry Larpenteur, Jacques Boutrais et Bruno Isabet donnent vie aux monstres et autres créatures de l'espace sortis tout droit de l'imaginaire des réalisateurs cinématographiques du genre. Leur maîtrise du travail des métaux permet des créations ou des reproductions des plus extravagantes. Ces objets insolites et ces figurines sont élaborés à partir de pièces mécaniques récupérées. Malgré des centaines de modèles façonnés à la main, chaque pièce reste unique. La taille des œuvres varie de quelques centimètres à plusieurs mètres, et elles pèsent entre 100 g et 3 tonnes. www.artdesign-company.com



L'agenda des évènements à ne pas manquer !

• Du 5 au 9 décembre 2012 : 7^{ème} biennale du carrousel des métiers d'art et de création

Cinq jours de découvertes, de rencontres, d'échanges, de coups de cœur pour des métiers d'art et de création ! Cinq jours pour des événements quotidiens. Pour en savoir plus, contactez Valérie Hue 01 80 48 26 09. Carrousel du Louvres, Paris. www.crma-idf.fr

• Du 8 au 16 décembre 2012 : Salon des Artisans d'Art de Toulouse

200 artistes, venus de différentes régions de France, vous feront découvrir la grande richesse du patrimoine artisanal français. Les objets d'art présentés reflètent une production artisanale, mais aussi l'originalité et la créativité. Bois, terre, pierre, verre, résine, peinture, papier, métaux... autant de matières et matériaux qui seront présentés sur 7000 m² d'exposition. Parc des Expositions de Toulouse. www.salon-artisansd'art-toulouse.com

• Le 10 décembre 2012 : Rencontre nationale des Pôles d'innovation pour l'artisanat

Organisée par l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) en partenariat avec l'APCMA et l'UPA avec le soutien de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS), cette rencontre abordera cette année le thème des technologies numériques, facteur de compétitivité de l'artisanat. Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, 12 avenue Marceau, Paris 8^{ème}. www.ism.infometiers.org

• Le 11 décembre 2012 : Quel avenir pour l'artisanat du bâtiment ?

Journée d'échanges et de débats sur l'artisanat du bâtiment organisée par l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) avec le soutien de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) et en partenariat avec l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA), l'Union Professionnelle Artisanale (UPA) et plus particulièrement la CAPEB. IRIS-ST, 2 rue Béranger 75003 Paris. www.ism.infometiers.org

• Du 18 au 22 janvier 2013 : Maison et Objet

Salon international de la mode-maison : décoration, cadeau, arts de la table. Parc des Expositions, Paris-Nord Villepinte. www.maison-objet.com

IFRAM - Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux

Rédaction : Nicolas Duez, Éric Quentin

2973, route de Duclair, 76360 VILLERS-ECALLES - Tél : 02 35 64 42 30

Internet : www.ifram.fr / Courriel : ifram@ifram.fr

